

Un million de compteurs Linky posés dans le Nord et le Pas-de-Calais

Début 2016 commençait la campagne d'installation du nouveau compteur connecté d'Enedis, Linky, qui permet aux usagers de maîtriser leur consommation et aux fournisseurs de proposer des offres adaptées. Trois ans plus tard, un million de compteurs Linky, soit la moitié du parc, ont été déployés dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Un million de compteurs Linky ont été posés entre 2016 et aujourd'hui dans le Nord et le Pas-de-Calais. Pour Enedis, distributeur français d'énergie pour les moyennes et basses tensions (particuliers et petites entreprises) et chargé du déploiement de la nouvelle technologie connectée, c'est une fierté d'avoir **su respecter les délais sans dépasser l'enveloppe initiale** de cinq milliards d'euros pour l'ensemble de la France. « *Nous avons comme objectif de couvrir la moitié des foyers de la région (Nord et Pas-de-Calais selon le découpage Enedis) pour la première phase. Nous avons posé le millionième compteur à 1,6 jour de notre estimation* », indique Pierre Bouvier, directeur du déploiement de Linky sur le territoire.

L'installation se développe *crescendo* sur des bassins qui s'étendent au fur et à mesure pour qu'aucun secteur ne soit défavorisé. En 2016, 130 000 compteurs ont été posés, 220 000 en 2017 et plus de 400 000 en 2018.

Les anciens compteurs recyclés

Le déploiement de Linky a engendré une dynamique dans l'emploi des Hauts-de-France : aujourd'hui, **onze entreprises installent les compteurs, soit 350 salariés**, et une centaine de personnes siègent à Valenciennes pour le service client national. « *L'Association des Paralysés de France (APF) revalorisent les anciens compteurs à Marly et à Amiens. Tout est recyclé.* »

« Nous avons franchi la première étape et avons pu bénéficier d'un retour d'expériences »

La deuxième phase d'installation court jusqu'en 2021. **Il reste un million de compteurs à installer dans les foyers nordistes.** Pour Enedis, cette phase sera plus apaisée. « *Nous avons franchi la première étape et avons pu bénéficier d'un retour d'expériences. Selon nos informations, 85 % des utilisateurs sont satisfaits. On passe de convaincre la population à la consolidation des acquis.* »

Un usage plus clair

Pour les cadres d'Enedis, il est aujourd'hui plus clair pour les usagers que Linky est une aide à mieux consommer. Grâce à l'application, directement connectée au compteur -et l'accord obligatoire de son propriétaire-, **la consommation d'énergie se consulte (presque) en temps réel.** « *Certaines personnes pensent que Linky est une intrusion mais c'est surtout une manière de mieux réguler l'électricité. Le*

relevé se fait une fois par heure, contrairement à avant où il se faisait une fois par an... Cela permet d'avoir une estimation plus précise et des offres de fournisseurs adaptées aux relevés. »

«Le législateur n'a rien fait qui nous oblige à accepter Linky»

Julien Constant fait partie du collectif Anti-Linky Nord. Pour lui, les consommateurs n'ont « pas besoin de Linky ». « L'économie d'énergie est l'argument phare d'Enedis alors qu'il n'est qu'un élément numérique supplémentaire au quotidien, qui consomme en plus 2 watts par jour. Si on fait attention à éteindre sa box ou ses appareils en veille, la facture réduit à vue d'œil, commente-t-il. Nous devons avoir la liberté de dire non, nous sommes prisonniers de ce système. Le législateur n'a rien fait qui nous oblige à accepter Linky chez nous. »

Selon lui, 19 communes dans le Nord et 23 dans le Pas-de-Calais se positionnent contre l'installation de Linky. Des chiffres confirmés par Enedis, qui répond que les débats sur les effets néfastes des ondes de Linky sont « passés » - « ce n'est qu'un appareil filaire supplémentaire dans la maison » - et que la protection des données est « sécurisée grâce à un travail avec la CNIL ». « Nous avons conscience des questions que cela a pu poser mais les fournisseurs n'ont pas le droit de récolter des données sans consentement ». Au sujet des possibles piratages, Enedis indique posséder un « niveau de cryptage supérieur à celui d'une banque ».

<https://www.lavoixdunord.fr/599400/article/2019-06-15/un-million-de-compteurs-linky-poses-dans-le-nord-et-le-pas-de-calais>